

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée Commission des Standards REF : CNIG 2026 03 24	Groupe de Travail animé par : IGN MAASA
GT Haies COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence)	
Objet : Réunion du GT Haie du 16/06/2026 .	

Ordre du jour :

1. Rappel du contexte
2. Les données à échanger dans le cadre de l'observatoire de la Haie
3. Suite

Lien vers la page du GT : <https://cnig.gouv.fr/gt-haies-a30201.html>

Le support de présentation de la réunion (20260616_OH_CNIG_GT2_Vf.pdf) est disponible sur cette page, ainsi que l'ensemble des ressources du GT.

Liste des participants

Animateur(s) : Julie Chataigner (IGN), Thomas Gomez (MAASA)

Amandine Pouzet – ARB Nouvelle Aquitaine
 Louise Le Bellec – IGN
 Sandrine Ouradou - IGN
 Julie Cohen-Solal – MTE
 Esther Souzan – MTE/CGDD
 Oriane Marquot – OFB/Patrinat
 Sophie Morin – OFB
 Nelly Paradelle – OFB/Patrinat
 Maëlig LeBeguec – Région Bretagne
 Mona Yahya – Région Pays de La Loire
 Catherine Moret – Réseau Haies France
 Antoine Delbergue - ADEME

Prochain rendez-vous en septembre (date à fixer)

1) Rappel du contexte

Ce GT se concentre sur 2 types de données produites par les acteurs de la Haie :

- Les données Plantation, non détectables par l'IA – la végétation étant trop basse
- Les données nécessaires aux calculs d'indicateurs de suivi des politiques publiques de la Haie.

A cet effet, une liste d'indicateurs a été produite par le MAASA et le MTE

L'objectif du GT CNIG est de vérifier la faisabilité de ces calculs en identifiant et aidant à caractériser les données existantes à centraliser, puis d'élaborer le standard de données (modèle conceptuel, dictionnaire de données, schéma) et de tester ce standard.

Les problématiques de biomasse des haies sont hors périmètre de ce mandat CNIG.

⇒ Partie introductive n'appelant pas de prises de décisions.

Le MAASA indique que l'ensemble des données produites dans le cadre du Pacte de la Haie a vocation à remonter dans l'observatoire à terme.

2) Les données à échanger dans le cadre de l'Observatoire de la Haie

2.1 Eléments de la réunion précédente – données rattachées à l'objet Haie

Le récapitulatif des sujets discutés au GT1 d'avril a réouvert les discussions et a permis d'aller plus loin sur ces sujets.

- Discussion sur les financements des plantations de haies

Suite au GT1, les informations du financement des plantations de haies étaient recentrées sur la nature des financeurs et non celles des programmes de financement. Après plusieurs discussions en séance, cette nouvelle proposition ne semble pas faire l'unanimité car certains acteurs de la haie ont l'information uniquement du programme de financement.

Il est aussi remarqué que ce détail d'information est attendu à la haie. Or cette information n'est pas connue à cette échelle mais dans aux niveaux d'ensemble plus englobant, comme le dossier.

La proposition d'aller jusqu'à la répartition par pourcentage des financements est bien toujours écartée car ce degré de précision d'information n'est pas disponible.

Il est noté que l'Europe doit être ajoutée dans la liste des financeurs.

- Faire remonter les données de projets soldés

Cette proposition issue des discussions du GT1 n'est pas remise en cause. Les données sont donc à faire remonter lorsque la plantation est effective. Le groupe est conscient que cela peut entraîner une latence de plusieurs années entre l'ouverture du dossier et son solde et donc le partage de l'information au niveau national.

Il n'est pas prévu de mise à jour des informations du dossier, mais des corrections seront possibles en cas d'erreur.

- Rangs plantés et densités de haie

Une discussion s'ensuit sur les informations permettant d'estimer la densité des haies plantées. Les informations à faire remonter peuvent être une densité calculée ou un nombre de rangs plantés, avec potentiellement un nombre de plants plantés.

L'information du nombre de plants semble être moins présente dans les jeux de données et moins pertinente que celle du nombre de rang.

Les discussions s'orientent ensuite vers la nécessité de connaître la densité pour estimer si l'objet est une haie intra-parcellaire ou d'agroforesterie. Il est fait remarquer qu'il n'y a pas de définition sur ce qu'est une haie en agroforesterie. Les haies en agroforesterie intra-parcellaire, utilisées pour la production de biomasse ne sont pas pérennes. Ainsi, l'usage de la haie impacte la définition de la haie. Les définitions mises sous ces termes par les différents acteurs et suivant les contextes peuvent être très différentes.

L'OFB, le MTE et le MAASA indiquent que ces aspects « haies et agroforesterie » doivent être retravaillés. Ils pourront faire l'objet de travaux dans un second temps, mais hors de l'observatoire. Les réunions de standardisation de l'observatoire de la haie ne sont pas le bon endroit pour statuer sur ces sujets « métier ».

On note qu'un sujet de détection des vergers est par ailleurs en cours dans le cadre de l'observatoire de la haie.

- **Présence de talus**

Cette information rapidement évoquée en séance, semble a priori pertinente à faire remonter au niveau national et est disponible dans les jeux de données des acteurs de la haie.

- **Date de plantation**

Une question est posée : parle-t-on de l'année de plantation ou de la campagne de plantation qui est à cheval entre la fin de l'année N et le début de l'année N+1 ? Le GT semble s'accorder pour utiliser la date de campagne (mm/aaaa).

→ **Le MAASA vérifie en interne si la date de dépôt du dossier est souhaitée.**

- **Marque Végétal Local**

Les questions posées au GT sont : est-ce nécessaire d'ajouter un attribut « nombre de plants » et « mètre linéaire » Marque Végétal Local par haie ? à quel seuil considère-t-on que le linéaire est « Marque Végétal Local » ?

PdL n'a pas cette information dans son outil SIG, mais pour être financée, il faut que la haie soit plantée à 50% en plants de Végétal Local.

BreizhBocage n'a pas non plus ce suivi dans son outil SIG, mais a plus globalement un volume de plants « Marque Végétal Local » par dossier.

Réseau Haie a aussi l'information au niveau de la commande et de la facturation mais pas forcément au niveau de chaque haie.

→ **L'indicateur doit être précisé par les Ministères au regard de la granularité des informations existantes.**

- **Régénération naturelle et regarnissage**

Ces deux informations sont bien à différencier.

Régénération naturelle

La régénération naturelle peut être utilisée pour faire du regarnissage de haies existantes ou pour créer un nouveau linéaire de haie. Après discussion, on précise bien que le sujet est la régénération naturelle assistée (RNA).

Regarnissage

Réseau Haie questionne sur le fait de ne considérer que le regarnissage, celui-ci n'étant qu'une technique parmi d'autres de restauration (recepape, clôture, élargissement de la haie...). La question est posée : faut-il suivre l'ensemble de ces travaux dans l'observatoire ?

Le MAASA précise que l'enjeu pour le Ministère est sur la RNA et non le regarnissage. PdL souligne que le regarnissage peut être intéressant à suivre sachant que des fonds publics peuvent financer l'achat de plants de regarnissage.

- Données d'identification

Il est proposé de faire remonter les données d'identification des dossiers et des haies des fournisseurs de données (pas d'identifiant issu de l'Observatoire de la Haie) et le code SIREN pour identifier les fournisseurs de données.

2.2 Les données à échanger à un niveau agrégé

Du fait de discussions très riches lors du GT, ces sujets n'ont pas été traités en séance. (Diapositives 17 à 21).

3/ Suite

3.1 Données sensibles

Points d'attention : identifier les données sensibles.

Les indicateurs et les données agrégées seront a priori en open data

3.2 Calendrier et fournisseurs de données ciblés

Les GTs standardisation Haies mettent en évidence que les approches des différents territoires et acteurs de la haie sont très variées, et par conséquent, les données disponibles sont parfois totalement différentes pour qualifier une même information ou politique publique.

Cela complique le travail de standardisation qui, lorsqu'il sert à centraliser des données existantes et non à produire de la donnée nouvelle, repose essentiellement sur deux principes :

1/ trouver le dénominateur commun dans les jeux de données

2/ (et/ou) privilégier les données des fournisseurs de données principaux

Afin de trouver une structure minimale de données pour le standard, le principe 2 va être utilisé. A cette fin, les Ministères ont identifié deux types de fournisseurs de données, dans un premier temps, sur lesquels les travaux du GT vont pouvoir être affinés. Il s'agit :

- Des services de l'état : DRAAF
- Des conseils régionaux

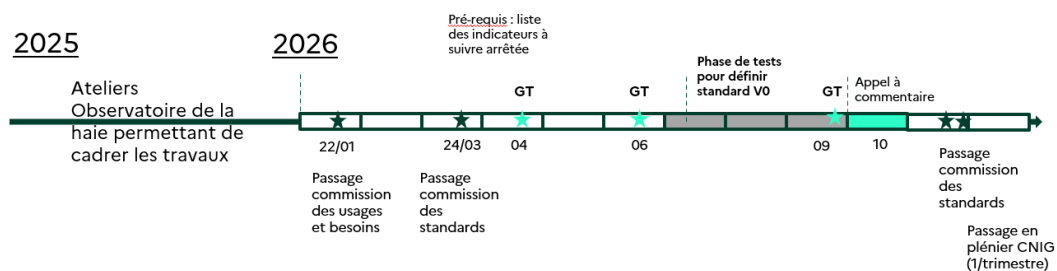
Calendrier

Durant l'été, de juillet à mi-septembre, des tests pour définir le format des standards de données vont être menés avec les DRAFF et les conseils régionaux. Idéalement, ils impliqueront des acteurs de tout le territoire national.

Les régions Pays de la Loire et Bretagne présentes en séance donnent leur accord de principe pour être contactées durant l'été à cet effet.

➔ Tout autre acteur volontaire pourra participer aux tests.

Le calendrier prévisionnel



Etat des livrables

En cours

- Proposition et test d'un standard s'appuyant principalement sur les données des 2 types de fournisseurs ciblés – de juillet à septembre 2026.
- Prochaine réunion CNIG en septembre 2026 : soumission d'une V0 au GT